

Eau et Assainissement dans l'Océan Indien

COMPTE RENDU DU SEMINAIRE DE LANCEMENT DU RESEAU

Antananarivo, les 30 septembre et 1^{er} octobre 2014



Sommaire

Remerciements	3
1 Introduction.....	4
2 Organisation du séminaire	4
2.1 Contexte et objectifs	4
2.2 Résultats attendus.....	5
2.3 Public visé	5
3 Compte rendu de la première journée : cadrage institutionnel et technique.....	5
3.1 Objectifs et fonctionnement du réseau	5
3.2 Etat des lieux du secteur de l'eau et l'assainissement sur chaque territoire.....	6
3.3 Développer les systèmes d'informations	9
3.4 Développer la coopération inter île.....	10
3.4 Développer les compétences et sensibiliser les différents acteurs du secteur de l'eau et l'assainissement	12
4 Compte rendu des travaux des ateliers.....	14
Atelier 1 : La planification du secteur de l'eau et de l'assainissement	14
Atelier 2 : Le renforcement des compétences et formations	15
Atelier 3 : L'observatoire des services de l'eau et l'assainissement	16
Atelier 4 : Echanges de pratiques sur la gestion de l'assainissement	17
5 Synthèse et clôture du séminaire.....	18
Annexes	20
Annexe 1 Liste des intervenants et animateurs	20
Annexe 2 Liste des participants.....	20

Remerciements

Le lancement officiel du réseau des acteurs de l'eau et l'assainissement de l'océan Indien est le premier pas d'une initiative qui a démarré en 2012. Ce n'est qu'une étape dans l'objectif d'amélioration de l'accès à l'eau potable et à l'assainissement des populations vulnérables qui doit déboucher sur la création de partenariats et l'échange d'informations sur une partie de l'océan Indien.

La mobilisation importante dont vous avez fait preuve prouve, le besoin et l'intérêt que les territoires ont à partager leurs expériences. La coopération régionale a un rôle important à jouer pour le développement du secteur de l'eau et l'assainissement dans l'océan Indien mais plus globalement pour préserver l'environnement dans un contexte de changement climatique qui touche les territoires insulaires.

Le programme Solidarité Eau remercie l'Agence Française de Développement, l'Agence Régionale de Santé Océan Indien, la Préfecture de Mayotte, le Syndicat Intercommunal des Eaux et de l'Assainissement de Mayotte (SIEAM) et le Cite pour leur soutien pendant cette année 2014-2015 qui nous l'espérons se poursuivra dans les années à venir.

Merci également à tous les intervenants et animateurs des ateliers qui, par la qualité de leurs présentations ont permis d'alimenter le débat et d'engager des espaces de dialogue propice aux rencontres.

Enfin ce réseau est avant tout vivant par les acteurs qui l'animent, le pS-Eau vous remercie, acteurs venus des Comores, de Mayotte, de Madagascar, de La Réunion et de Zanzibar pour votre enthousiasme et votre détermination à développer un réseau d'échanges d'envergure régionale sur l'océan Indien.

1 Introduction

Ce séminaire de lancement du réseau des acteurs de l'eau et l'assainissement dans l'océan Indien , première rencontre entre les participants du secteur, est l'occasion de préciser les objectifs et le fonctionnement du réseau pendant l'année 2014-2015.

La Ministre de l'Eau, Mme Johanita NDAHIMANANJARA a ouvert le séminaire en mettant en avant le besoin de renforcer la coopération inter îles par l'émergence d'initiatives locales permettant de renforcer les secteurs de l'eau et l'assainissement sur la zone océan Indien.

La directrice de l'ONG Cite, Mme Haingonirina RANDRIANARIVONY a poursuivi en remerciant les participants de tous les territoires d'avoir fait le déplacement ainsi que les partenaires financiers du réseau pour leur soutien. Elle a rappelé que cette initiative qui se concrétise aujourd'hui, doit pouvoir favoriser les échanges sur l'océan Indien comme cela a pu être le cas à Madagascar avec le réseau Ran'Eau.

Ce séminaire s'articule en deux temps, une première journée institutionnelle de présentations en session plénière, une seconde journée faisant place à des sessions plus techniques, organisées en quatre tables rondes réparties en fonction de thématiques de coopération inter-îles identifiées comme prioritaires.

D'autres évènements seront organisés durant cette première phase de lancement pour poursuivre la mobilisation des acteurs et la capitalisation des pratiques du secteur :

- Un atelier autour de la formation des exploitants de réseau
- Un atelier dédié à la Santé et Hygiène
- Une Rencontre annuelle de bilan du réseau de l'année 2014-2015

2 Organisation du séminaire

2.1 Contexte et objectifs

La création de ce réseau fait suite aux assises de l'eau organisées à Mayotte par le SIEAM et l'AFD en 2012 et à la table ronde sur le thème « *Gouvernance et coopération dans le domaine de l'eau* » organisée par l'Office de l'Eau de La Réunion en 2013. Lors de ces manifestations, le besoin de mieux connaître les acteurs du secteur et de renforcer les échanges sur la zone Océan Indien a émergé.

Pour répondre à ce besoin, le programme Solidarité Eau (pS-Eau) a été missionné pour créer un espace d'échanges des pratiques et de capitalisation.

Pendant une année pilote et par l'intermédiaire de son représentant local basé à Mayotte, M. Grégoire DUBAND, le pS-Eau s'efforcera de développer les relations entre tous les acteurs des différents territoires de l'Océan Indien, en mettant l'accent dans un premier temps sur Les Comores, Mayotte, Madagascar et La Réunion.

L'objectif principal du réseau est de renforcer et de développer la coopération inter îles par l'émergence et la mise en œuvre d'actions concertées visant à développer l'accès à l'eau potable et à l'assainissement, la promotion sanitaire de base ainsi que la gestion des ressources en eau.

Des besoins de renforcement de compétences et des savoir faire sont présents sur les différents territoires. Des outils financiers spécifiques sont mobilisables pour mettre en place des partenariats entre acteurs des différents territoires.

2.2 Résultats attendus

Cette première rencontre à dimension régionale doit permettre aux acteurs présents de se connaître et d'identifier les opportunités de coopérations : quels sont les besoins ? Quels sont les ressources, en termes de savoir faire mobilisable, d'outils financiers potentiels ?

La session d'ateliers techniques, abordant les principales thématiques de coopération en matière d'eau et d'assainissement, doit permettre de dégager des pistes de partenariat que le réseau appuiera pendant l'année.

2.3 Public visé

Tous les acteurs ONG, associations, collectivités territoriales, établissements publics, bailleurs de fonds et entreprises impliqués dans le développement des secteurs eau potable assainissement et hygiène.

3 Compte rendu de la première journée : cadrage institutionnel et technique

3.1 Objectifs et fonctionnement du réseau

M. Grégoire DUBAND, animateur du réseau Océan Indien rappelle les objectifs et le fonctionnement du réseau pour l'année 2014-2015.

3 principaux défis sont à relever :

1. Faciliter l'accès aux outils et informations relatives au secteur E&A
2. Renforcer les capacités des acteurs locaux du secteur E&A
3. Faire en sorte que les acteurs se connaissent

Pour atteindre ces objectifs le pS-Eau prévoit les actions suivantes :

1. Création d'un réseau de centres régionaux pour capitaliser et diffuser l'information. Une base de données recense les acteurs, les projets et les documents en lien avec la thématique EAH sur le territoire de l'Océan Indien
2. Accompagnement des porteurs de projets pour le montage des dossiers de financement et la mise en relation avec des opérateurs pouvant déboucher sur un partenariat
3. Organisation de rencontres pluriannuelles entre les acteurs sous forme d'ateliers techniques, de formations, ou de séminaires

La page **www.pseau.org/ocean-indien** est une première réalisation du réseau qui facilite l'accès à l'information des acteurs.

Le réseau et son animateur sont à l'écoute des acteurs du secteur pour faire en sorte que cette mise en relation corresponde aux besoins de la zone. Les projets, les formations, les réunions qui seront développés dans ce cadre devront répondre aux demandes de ces acteurs.

L'ambition est que l'appui du réseau, l'ingénierie de projet, fassent émerger quatre ou cinq projets susceptibles d'être appuyés par les fonds de développement, notamment les fonds européens du POCTE. Des personnes ressources seront identifiées sur chaque territoire et auront la responsabilité de relayer l'information.

3.2 Etat des lieux du secteur de l'eau et l'assainissement sur chaque territoire

Suite à un empêchement de dernière minute de M. Daniel ALAMELOU, Président délégué de l'Office de l'Eau et Vice Président du Conseil Général de La Réunion, l'état des lieux du secteur de l'eau et l'assainissement à La Réunion a été présenté par M. Thomas LEJEUNE du bureau d'études Service Public 2000.

Un panorama complet de la situation du secteur de l'eau et l'assainissement sur chaque territoire a été dressé par un représentant de chaque pays ou département. Ces présentations ont permis aux acteurs présents d'avoir une connaissance de l'organisation du secteur de l'eau et de l'assainissement sur les différents territoires du réseau.

La disparité des territoires est importante, les deux départements d'outre mer français bénéficient depuis de nombreuses années des aides de l'Etat et de l'Union Européenne (pour La Réunion depuis 1992 et pour Mayotte depuis 2014). Ces territoires ont pu mettre en place des structures gestionnaires performantes (SIEAM, Office de l'eau, syndicats) qui définissent la politique de l'eau en prenant en compte les évolutions. Des systèmes d'adduction d'eau potable desservent quasiment toute la population. Ces infrastructures sont pérennisées grâce un bon taux de recouvrement des factures et l'acceptation de la population à payer malgré un prix parfois élevé compte tenu de la propension à payer. **Cette question de la tarification a été soulevée plusieurs fois lors des questions.** C'est un facteur de réussite pour la pérennisation des systèmes. Une volonté politique doit s'affirmer et des actions doivent être mises en place en amont des projets pour faire accepter le prix aux futurs usagers comme le précise **Chamsidine Antoy élu du SIEAM.**

La problématique de l'assainissement est présente sur les deux territoires. Mayotte est un jeune département et les zones d'habitats informelles rendent difficiles la desserte de certains quartiers. Des infrastructures existent mais doivent être renforcées suite aux exigences européennes. Même si Mayotte bénéficie d'une dérogation pour l'application des directives, le syndicat intercommunal des eaux et de l'assainissement de Mayotte doit faire des efforts pour collecter les eaux usées et traiter les boues. La question de l'assainissement non collectif est peu abordée car elle relève de la compétence des communes mais l'enjeu de développer un SPANC à Mayotte est une nécessité.

Madagascar et l'Union des Comores ont fait de l'AEP une des priorités de leurs actions. Ces deux pays se sont fixés des objectifs ambitieux pour parvenir au raccordement d'un maximum de personnes au réseau. Les taux d'accès à l'eau potable sont aujourd'hui très faibles, 5,8% aux Comores (**source DGEME**) et 38 % à Madagascar (**source Ministère de l'Eau**).

On note une grande disparité entre les milieux urbains et ruraux. L'assainissement est encore peu développé dans ces pays, la défécation à l'air libre est également une pratique encore courante à

Madagascar, et les systèmes de traitement collectif n'existent pas. Le risque de contamination des eaux superficielles et souterraines est élevé et a un impact direct sur l'environnement.

La force des territoires domiens est le cadre réglementaire qui encadre la gestion de l'eau. Ces documents de planification permettent de guider la politique de l'eau grâce des orientations retenues comme prioritaires pour préserver la ressource. Ces outils n'existent pas pour le moment aux Comores. Malgré les disparités évidentes d'accès à l'eau potable et à l'assainissement, les territoires font face à des problématiques communes. La croissance démographique des différentes îles entraîne un besoin d'eau toujours plus important, or les effets du changement climatique sont déjà assez alarmants (tarissement des rivières, baisse des précipitations...). L'efficacité de la gestion de la ressource est une préoccupation commune à tous les territoires qui doit entrer dans une réflexion globale.

La Réunion bénéficie avec l'Office de l'Eau d'une structure, créée en 2003, ayant pour mission première de protéger la ressource en eau, lutter contre les pollutions et protéger les milieux aquatiques. Cet établissement public fonctionne grâce aux redevances versées par les usagers et apporte un appui technique aux communes dans leur gestion de l'eau.

Cet organisme joue un rôle moteur dans la planification du secteur, et il est unique sur la zone Océan Indien.

	Union des Comores	Mayotte	Madagascar	La Réunion
Contexte naturel	<p>Grande Comore : roche volcanique, sol perméable, absence d'eaux superficielles</p> <p>Mohéli : eaux superficielle et souterraine, présence en quantité, impact du changement climatique, déboisement</p> <p>Anjouan : eaux superficielle et souterraine, présence en quantité, impact du changement climatique, déboisement</p> <p>Soumis aux aléas climatiques</p>	<p>Forte pression démographique,</p> <p>Inégale répartition des ressources en eaux</p> <p>Captage des eaux souterraines et superficielles</p> <p>Problèmes de sécheresse</p> <p>Soumis aux aléas climatiques</p>	<p>Territoire très étendu</p> <p>Déboisement qui diminue les précipitations</p> <p>Ressource en eau fragile</p> <p>Soumis aux aléas climatiques</p>	<p>Roche volcanique, sol perméable</p> <p>Inégale répartition des précipitations</p> <p>Problèmes de sécheresse</p> <p>Soumis aux aléas climatiques</p>
Cadre structurelle	<p>Direction Générale de l'Eau des Mines et de l'Energie en charge de la politique de l'eau</p> <p>Cadre réglementaire national incomplet</p> <p>Absence de planification du secteur</p> <p>Faible gouvernance</p> <p>Faible accès à l'EPA</p>	<p>SIEAM acteur unique de l'eau</p> <p>SDAGE en cours de révision</p> <p>1^{er} SDEAU en cours d'élaboration</p> <p>Absence d'Office de l'Eau</p> <p>Réglementation européenne</p> <p>Bonne desserte en EP mais faiblesse de l'assainissement</p>	<p>Ministère de l'eau définit la politique dans le secteur E&A</p> <p>Approche par bassin versant en cours de développement (GIRE)</p> <p>Programme national d'accès à l'eau potable et à l'assainissement</p> <p>Communes sont maitres d'ouvrage</p> <p>Faible accès à l'EPA</p>	<p>Un Office de l'Eau qui oriente les politiques publiques de l'eau</p> <p>Réglementation européenne</p> <p>SDAGE et SDAEU opérationnels</p> <p>Des exploitants de réseaux privés et publics présents sur tout le territoire</p> <p>Bonne desserte en EP et assainissement mais rendement moyen</p>
Dispositifs financiers	<p>Faible ressource étatique</p> <p>Appui des bailleurs (AFD, BAD, PNUD...)</p> <p>Coopération décentralisée</p> <p>Diaspora comorienne</p>	<p>Etat, Union Européenne</p>	<p>Faible ressource étatique</p> <p>Appui des bailleurs (AFD, BAD, PNUD...)</p> <p>Coopération décentralisée</p>	<p>Etat, Office de l'Eau, Union Européenne</p>

3.3 Développer les systèmes d'informations

Suite à un empêchement de dernière minute de M. Faïçal BADAT, Directeur Adjoint de l'Office de l'Eau de La Réunion, la thématique sur les systèmes d'informations a été traitée entièrement par Pierre Marie Grondin, Directeur du programme Solidarité Eau

Le réseau des acteurs de l'eau et de l'assainissement de l'océan indien qui se dessine a pour objet principal de faciliter les échanges entre les acteurs du secteur. De nombreux outils d'échanges d'informations et de données ont été développés à Madagascar, à Mayotte comme à La Réunion.. Ces différents systèmes répondent à des besoins différents propres à chaque contexte. Dans le cadre de la mutualisation des données sur l'Océan Indien, et la volonté de tous de mieux partager les savoir faire, deux exemples de mise à disposition d'information ont été présentés. Les systèmes d'informations Ran'Eau et de l'Office de La Réunion, de caractère très différent ont été mis en parallèle afin de montrer par l'exemple ce qu'il serait possible de développer en inter-iles. Des discussions ont ainsi pu être engagées pour essayer de définir le système de suivi adéquat pour tous les acteurs de la zone océan Indien.

Le Réseau Ran'Eau s'est développé suite au constat du manque de communication et de synergie entre les acteurs du secteur de l'eau et l'assainissement opérant à Madagascar, notamment depuis la France. C'est un réseau national animé en France par le pS-Eau et à Madagascar par l'ONG Cite. Créé en 2009, il rassemble aujourd'hui plus de 150 acteurs, et regroupe sur le site www.pseau.org/madagascar une base de données importante des acteurs et de leurs actions ainsi que différents outils de communication. Les membres ont la possibilité de trouver gratuitement les informations relatives au secteur E&A de Madagascar et les documents qui s'y rapportent leur permettant de mener à bien leurs projets.

Cette mise à disposition de l'information facilite l'échange et l'efficacité des interventions. Les opérateurs prennent connaissance en amont du cadre sectoriel et des projets déjà lancés sur certaines zones géographiques. Les doublons sont ainsi évités.

Des rencontres thématiques sont organisées pour favoriser le dialogue direct entre les acteurs et aussi les différentes institutions concernées, et les visites collectives de terrains sont des activités particulièrement efficaces pour partager les expériences (bonnes et/ou mauvaises).

L'Office de l'Eau de La Réunion a développé son propre Système d'Informations sur l'Eau (SIE) dans le cadre de sa mission de suivi des ressources en eau et de contrôle des milieux aquatiques. L'approche est différente et davantage basée sur la mise à disposition de données et de connaissances disponibles à l'ensemble de la population via un site internet www.eaureunion.fr.

L'Office produit, collecte, stocke, diffuse et valorise les données pour améliorer la connaissance et la gestion des milieux aquatiques. Ces informations guident et appuient les orientations de la politique publique de l'eau. Elles peuvent permettre au consommateur de suivre l'évolution du prix de l'eau sur sa commune.

Toutes ces données sont accessibles gratuitement et sont valorisées avec des outils de communication comme les Chroniques de l'eau qui est un bulletin mensuel portant sur la diffusion des données de l'Office ou encore la modélisation des données sous forme de graphiques.

Cette esquisse d'« observatoire » à l'échelle réunionnaise doit pouvoir se décliner à une échelle régionale de l'Océan Indien. Le développement d'un observatoire des services de l'eau et l'assainissement de l'océan Indien doit maintenant trouver sa place en complément des initiatives déjà existantes (Ran'Eau, SIE de l'Office de l'eau, BDD du ministère de l'eau malgache...).

Le besoin d'échanges sur les contextes vécus par les habitants des différentes îles est une attente forte de la part des acteurs. La création d'un observatoire des services de l'eau et l'assainissement doit pouvoir contribuer à atteindre cet objectif. Il reste à définir la forme et la structure de ce système d'informations. La quantité de données disponibles est certes importante mais elle doit surtout être exploitable et valorisable. La définition de l'observatoire a été abordée en détails lors de la deuxième journée dans le cadre d'un atelier spécialement consacré à cette thématique.

3.4 Développer la coopération inter îles

L'objectif premier de ce réseau est de renforcer et développer la coopération inter îles. La mobilisation de fonds est indispensable pour mettre en place des partenariats sur le long terme et des projets pérennes. **Julie Courriaut, chargée de mission coopération régionale à l'AFD Réunion** est intervenue sur le rôle de l'Agence Française de Développement dans le cadre du réseau et l'appui financier qu'elle peut apporter pour le montage de projet de coopération.

L'agence Française de développement, opérateur de l'aide publique de la France a engagé 7,8 milliards d'euros dont 1,5 milliards en Outre-mer. Sa présence forte sur le terrain et notamment dans l'Océan Indien en fait un acteur incontournable de la coopération et du réseau océan Indien dont elle est le principal financeur.

L'eau et l'assainissement est un secteur d'intervention prioritaire pour l'AFD aux Comores et également important sur les autres territoires. Elle appuie la définition du cadre sectoriel, veille à la préservation de la ressource eau, développe la fourniture des AEPA pour tous et gère le risque des inondations en ville. L'AFD intervient principalement sur le renforcement des capacités des acteurs, le financement des infrastructures sous forme de prêts ou de subventions et la production de connaissances.

Dans le cadre de la coopération régionale, une stratégie a été adoptée pour l'Océan Indien en novembre 2012 qui priorise notamment la protection de l'environnement et la promotion de la mise en réseau des acteurs pour une meilleure coordination des actions engagées sur la zone.

Les projets de coopérations sont encore rares à l'échelle de l'océan Indien mais l'AFD participe déjà à cette démarche par le financement et l'appui de plusieurs actions :

- **Programme d'études géologiques et géophysiques** sur l'île de Grande Comores par le laboratoire Géo Sciences de l'Université de La Réunion pour l'identification des futurs puits. Cette coopération semble naturelle aux vues des caractéristiques géologiques similaires des deux îles. Les bénéfices sont partagés par les deux territoires, la qualité de l'expertise réunionnaise et l'excellence de sa formation sont mises en exergue. Ces expériences sont l'occasion de favoriser la mobilité de jeunes réunionnais dans le cadre de stage ou de volontariat. La Grande Comores, elle bénéficie d'un renforcement de compétences pour

l'étude géologique des sols et acquiert ainsi une meilleure connaissance de son milieu naturel.

- **Projet de recherche et développement pour la conception de STEP innovante** pour la commune du Port et l'université de Maurice. Dans ce projet on mobilise l'expertise de Maurice pour appuyer une commune de La Réunion dans son schéma de valorisation des boues et de diminution de la pollution.

Si l'appui direct des fonds bilatéraux et multilatéraux est recherché par les opérateurs ou les maîtres d'ouvrage des services, (association, collectivités, ONG) et nécessaire à leur existence, d'autres moyens sont également à mobiliser pour les pérenniser. **Thomas Lejeune** Référent DOM du pôle Eau et Milieux Aquatiques pour le bureau d'études Service Public 2000 en a fait une brève présentation.

Ainsi un des facteurs majeurs de la pérennisation des services d'eau et d'assainissement est d'avoir un bon taux de recouvrement des coûts à un tarif accepté par les usagers. L'exemple de La Réunion dans le domaine de l'eau le prouve, la tarification sur la période 2009-2011 à La Réunion a permis de dégager une capacité d'autofinancement de 21%. Des investissements et des opérations de maintenance sont alors possibles pour moderniser le réseau et assurer un service public de qualité. **L'absence de capacité d'autofinancement est une des principales causes des échecs à Madagascar et aux Comores.**

La mobilisation des fonds européens FEDER CTE depuis Mayotte et La Réunion, en cours de validation, est un levier important pour développer la coopération et améliorer le secteur E&A sur la zone. **Trois fonds sont éligibles pour la période 2014-2020 :**

- **Fonds transfrontalier Mayotte-Comores-Madagascar total de 12 millions € géré par la préfecture de Mayotte**
- **Transnational Réunion-Mayotte/Océan Indien : 21,8millions € géré par la région Réunion**
- **Transfrontalier Réunion/COI : 41,4 millions € géré par la région Réunion**

Ces fonds qui ont été relevés de 112% par rapport à la période 2007-2013 répondent à des critères d'élaboration, de réalisation et de cofinancement.

Ce fonds de coopération cherche à développer l'engagement de la part des deux territoires concernés. Les retombées doivent être multiples et une clé de répartition a été fixée pour partager les bénéfices de l'action. 70 % des retombées doivent être identifiées dans la RUP et 30 % sur le territoire partenaire.

Il a été souligné que ces fonds seront attribués uniquement dans le cadre d'un cofinancement, par exemple des collectivités qui ont la possibilité d'appliquer la loi Oudin-Santini (www.pseau.org/1pourcent), les préfectures de Mayotte et de La Réunion avec le Fonds de Coopération Régional, ou d'autres bailleurs.

La mobilisation des fonds européens est une opportunité pour la coopération régionale reconnue par les participants. Mais les procédures fastidieuses et complexes ne facilitent pas toujours

l'engagement des acteurs. Le réseau a un important rôle d'appui à jouer auprès des porteurs de projets mahorais et réunionnais qui souhaitent s'engager dans la coopération.

Les clés de répartition sont, plus ou moins, flexibles mais l'appui d'un partenaire domien est indispensable pour obtenir un cofinancement de projet. A Mayotte dans le domaine de l'eau l'interlocuteur unique est le SIEAM, à La Réunion l'association nouvelle FILIAO des acteurs du secteur privé de La Réunion peut être mobilisé pour apporter une expertise technique et impliquer des acteurs des réunionnais.

La décentralisation mise en place dans les territoires de l'Océan Indien a donné la compétence E&A aux communes qui délèguent soit à des opérateurs privés soit à des comités de gestion de l'eau qui représentent les usagers.

La coopération doit aussi s'organiser à l'échelle locale, dans une perspective d'intercommunalité où les usagers de l'eau doivent travailler ensemble pour pérenniser les services.

3.4 Développer les compétences et sensibiliser les différents acteurs du secteur de l'eau et l'assainissement

L'organisation de la gestion du secteur E&A diffère, nous l'avons vu, selon chaque territoire, cependant les maillons du système restent les mêmes : les collectivités, les exploitants des réseaux, et enfin les usagers et consommateurs. Chacun a un rôle à jouer pour le bon fonctionnement du secteur et une meilleure utilisation de la ressource en eau.

L'Union des Comités de l'Eau d'Anjouan et celui de Mohéli (UCEA et UCEM) ont été respectivement créées en 2002 et 2007. Elles appuient les associations des usagers de l'eau (AUE) présentes dans chaque village qui gèrent la distribution de l'eau. Ces deux structures sont aujourd'hui parfaitement identifiées auprès des institutions, des bailleurs de fonds et des usagers, ce qui en font les acteurs centraux de l'eau sur les îles de Mohéli et d'Anjouan.

Le manque de moyens financiers reste cependant un frein au développement des services d'eau potable, tout comme le manque de tarification adaptée. Dans le cadre du projet Djandro qui desservira 11 nouvelles localités, l'UCEM travaille au changement de comportement pour obtenir l'adoption d'une tarification acceptée par tous les habitants.

L'UCEM souhaite s'inscrire dans une démarche sur le long terme et protéger la ressource en eau. La nécessité de se doter d'un schéma directeur d'eau potable est une demande forte et l'appui des acteurs domiens pourrait être une piste de coopération.

L'île d'Anjouan a bénéficié d'un projet d'AEP sur la péninsule de SIMA pour une population bénéficiaire de 16 000 habitants. L'UCEA qui était maître d'ouvrage avec l'appui de l'AFD a dû faire face à nombreuses contraintes, notamment sur la question du foncier et des tensions sociales qui en résultent. Mais elle est parvenue à relever ce défi. Aujourd'hui, le réseau océan Indien doit pouvoir permettre de trouver des solutions pour pérenniser le service d'eau en gestion communautaire. Le cadre réglementaire qui fait défaut (loi sur l'eau de 1994) et l'existence de réseaux parallèles fragilisent la pérennisation des infrastructures. Il faut souligner que la décision de démonter ces réseaux ne relève pas de la compétence de l'UCEA mais de celle du gouverneur de l'île d'Anjouan. Un appui au renforcement des capacités techniques et financières dans le cadre d'un partenariat permettront de réellement poursuivre la professionnalisation des services d'eau.

L'ingérence politique peut parfois être un frein au bon déroulement des projets, le rôle de plaider auprès des personnalités politiques et des institutions internationales est un rôle que les participants souhaitent voir porter par le réseau. Le réseau Ran'Eau a, par exemple, réussi à Madagascar à intégrer cette dimension politique en collaborant étroitement avec le ministère de l'Eau et le ministère de la Décentralisation Malgache.

L'Institut des Métiers de la Ville (IMV) est issu d'une longue coopération, entre la Communauté Urbaine d'Antananarivo et la Région Ile de France, qui a amené à la création d'une structure pouvant appuyer les services de la Communauté Urbaine d'Antananarivo qui ne disposait pas des ressources humaines nécessaires. Il mène plusieurs programmes pour l'amélioration des conditions de vie des tananariviens et une meilleure planification des problèmes liés à la croissance urbaine de la ville.

Une équipe pluridisciplinaire est en place à l'IMV et travaille avec une approche intégrée. L'IMV s'appuie sur ces compétences pour renforcer les capacités des services municipaux.

Cet institut est un outil unique sur la zone pour mieux penser la planification urbaine et appuyer les villes de l'Océan Indien qui font face à une urbanisation rapide.

La Directrice de l'IMV, Mme Tamara Teissèdre-Philipp a d'ailleurs lancé un appel à partenariat des villes de l'OI pour anticiper l'urbanisation rapide des villes et mieux prévoir la mise en place des services urbains, notamment ceux de l'eau et l'assainissement. Elle souligne que le développement de Madagascar passera également par l'urbain, mais que les fonds pour le développement sont généralement tournés vers le milieu rural.

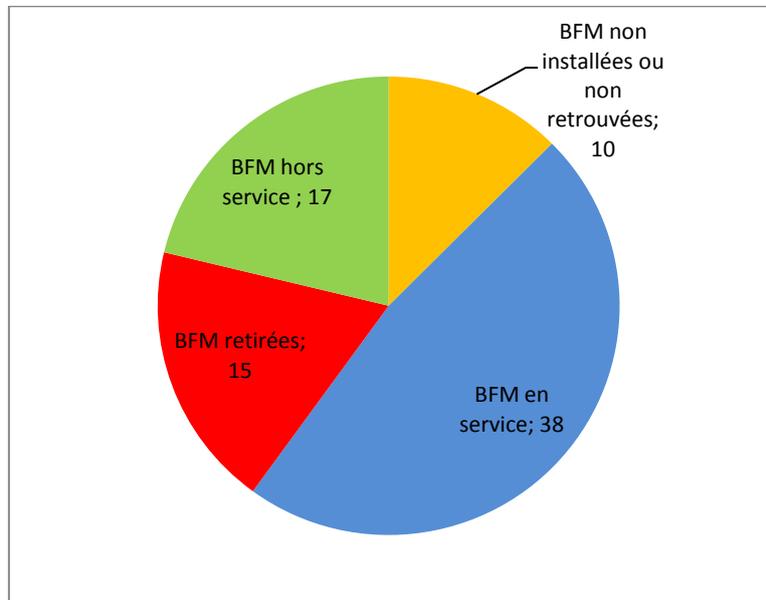
L'ONG EAST représentée par M. Remy Berhonde réalise le programme assainissement en partenariat à l'IMV sur deux thématiques : le renforcement du réseau et le renforcement des capacités des structures de gestion. L'association a mené trois projets sur la CU d'Antananarivo sur les sujets de la gestion de l'assainissement, la sensibilisation à l'hygiène et la planification du secteur de l'assainissement. Ces trois projets correspondent à des besoins également identifiés à l'échelle de l'Océan Indien.

La création de la première station de traitement des boues de vidange, a suscité beaucoup de débats notamment d'un point de vue technique mais qui ont été repris dans le cadre de l'atelier 4 sur la gestion de l'assainissement. Cette micro station s'est construite grâce à un partenariat associant tous les acteurs de la filière (gestionnaire, opérateur de vidanges, autorités locales, partenaires techniques). Les coûts économiques ont été limités en s'appuyant sur les organisations déjà existantes, ce qui devrait faciliter la viabilité de la station de traitement.

Cette première journée s'est terminée par une présentation de **Jérôme Dubreil de l'Agence Régionale de Santé de Mayotte** portant sur les quartiers insalubres, nid de maladies hydriques. Mayotte, département français depuis 2011 est, en pleine mutation et doit faire face à des problématiques proches de celles de pays en développement alors qu'aucune ONG n'intervient dans le secteur E&A. L'accès à l'eau potable se fait dans les quartiers informels par des bornes fontaines qui ont été installées pour la première fois en 2002 suite à l'épidémie de choléra en 2000. Ces zones d'habitats insalubres sont favorables au développement des maladies hydriques d'où l'action de l'ARS pour limiter la propagation de ces maladies par des actions de sensibilisation et de promotion à l'hygiène et au stockage de l'eau.

L'agence a développé un nouveau programme de bornes fontaines à cartes magnétiques. Les habitants créditent leur carte en payant à l'avance leur consommation. Jérôme Dubreil précise que la consommation dans ces quartiers est relativement faible (30l/pers/j), car elle représente déjà un cout non négligeable pour le ménage et que l'accès n'est pas toujours facile.

Un bilan en 2012 est présenté par le graphique ci-dessous :



L'installation d'une nouvelle BF répond avant tout à un besoin identifié et une enquête de terrain préalable a été réalisée dans le cadre de l'installation d'une BF à Kahani, par la Croix Rouge Française. Au moment de la mise en service, une action de promotion et de sensibilisation à l'hygiène et également au stockage de l'eau est réalisée. Une aide matérielle est apportée avec la fourniture de deux récipients par foyer.

La participation de l'ARS à ce réseau est aussi une opportunité pour rencontrer les acteurs qui ont une expertise technique sur la thématique WASH dans les pays en développement, car les outils réglementaires actuels et les compétences des services de l'Etat ne permettent pas d'agir pour la résolution des situations des populations en grande précarité.

4 Compte rendu de la deuxième journée : travaux des ateliers

Atelier 1 : La planification du secteur de l'eau et de l'assainissement

La mise en place de schémas sectoriels répond au besoin de mieux gérer la ressource et d'anticiper ses évolutions futures. Les départements d'Outre-mer ont acquis une expérience dans ce domaine au sein d'un cadre réglementaire bien défini. La coopération dans ce domaine doit pouvoir profiter aux autres territoires.

Dans le cadre de cet atelier trois expériences de planification ont été présentés : le Schéma Directeur d'Aménagement et de gestion de l'Eau de Mayotte (SDAGE), le programme Médéa du Gret et le projet d'aménagement des quartiers de la ville de Toamasina (PAQT).

Le SDAGE, qui est actuellement en cours de révision, est issu d'une démarche participative, incluant tous les acteurs mahorais impactés par ce document. Le SIEAM y a été associé tout au long du processus de rédaction qui était confié à un comité de Bassin spécialement créé. Le SDAGE bénéficie d'un cadre réglementaire solide (code l'environnement, loi sur l'eau...) et de moyens financiers importants pour la mise en œuvre des objectifs définis. Le programme Médédéa du Gret est entré dans sa phase 2, et travaille aujourd'hui à une plus grande échelle pour la rédaction des Plans Communaux D'accès à l'Eau et à l'Assainissement. Ce document de planification d'une durée de 5 ans, est réalisé par un bureau d'études choisi par les communes. Même s'il n'a pas de valeur juridique et n'est donc pas opposable, c'est un levier efficace pour aider à développer une stratégie de gestion et d'accès à l'eau de l'eau potable.

La ville du Port et la Communauté Urbaine de Toamasina sont jumelées depuis 1994 et mènent depuis 2008 des programmes dans le domaine du développement urbain dans le cadre d'une convention de coopération décentralisée. Le PAQT a produit une étude pré-opérationnelle réalisée par le Gret et ATW Geosystem à l'échelle d'un quartier de 58 hectares. Cette étude ne traite pas seulement de la question de l'eau et l'assainissement. C'est une étude d'urbanisme transversale, qui pose les orientations d'amélioration du quartier à une échelle de 15 ans à partir d'une approche participative.

Les débats ont mis en évidence la difficulté à se référer à un cadre réglementaire solide à Madagascar ce qui entraîne souvent une ingérence politique dans les projets d'AEP. Aux Comores, la compétence eau et assainissement devrait revenir aux communes mais c'est seulement en novembre que seront élus les premiers maires. Les initiatives portées à l'échelle locale représentent un intérêt pour les acteurs des Comores. Des réunions d'échanges sont sollicitées dans le cadre du réseau avec les maires des communes malgaches qui ont déjà cette compétence depuis plusieurs années.

Pour faciliter la démarche de planification, le réseau OI doit avoir un rôle de plaidoyer pour délimiter les compétences de chaque acteur. La coopération décentralisée peut être un moyen d'appui des collectivités domiennes dans la planification. Ce système efficace permet de travailler directement de Collectivité Territoriale à Collectivité Territoriale. Le maire de la commune de Tsiafahy précise qu'il vient de signer une convention de coopération avec Maurice, et espère que ce territoire sera vite intégré au réseau OI.

Les discussions ont fait émerger, (en dehors du thème planification), le besoin d'avoir un laboratoire de référence régionale (un ou plusieurs complémentaires) qui puisse réaliser les analyses d'eau notamment des territoires domiens. Aujourd'hui certains échantillons sont envoyés en métropole à des coûts élevés, alors que, par exemple, l'Institut Pasteur de Madagascar serait certainement compétent pour tout ou une partie des analyses. La mutualisation des moyens est une piste qui s'impose dans le cadre de la coopération régionale.

Atelier 2 : Le renforcement des compétences et formations

Les différentes missions préparatoires au lancement du réseau OI ont fait émerger des besoins de la part de nombreux acteurs pour être formé à l'amélioration de la gestion de leur activité. Cet atelier était l'occasion de mettre en adéquation l'offre existante ou future avec les besoins des acteurs du secteur sur l'Océan Indien.

La SOGEM qui est l'exploitant du réseau d'eau de Fomboni sur l'île de Mohéli a réussi à se maintenir grâce à un bon taux de recouvrement des factures, même si celui-ci ne suffit pas pour dégager suffisamment de fonds pour le financement d'investissements. La société cherche à se pérenniser et a besoin de bénéficier de l'expertise d'exploitants pour poursuivre son développement.

La PIROI a lancé une étude d'évaluation pour la réalisation d'un centre régional de gestion des catastrophes naturelles. Ce centre de formation a vocation à accueillir la Croix Rouge mais également à proposer des formations à d'autres acteurs. L'objectif est de pouvoir constituer un pôle de formation référence sur la zone Océan Indien notamment dans le secteur E&A.

Une liste de formations a été proposée que l'on peut retrouver dans la synthèse de l'atelier 2 sur le site du réseau OI : www.pseau.org/ocean-indien. Les besoins identifiés de formation sur l'eau potable s'adressent plus particulièrement aux exploitants et aux maîtres d'ouvrage, la thématique assainissement aux collectivités et le secteur de l'hygiène aux associations et à la société civile.

Atelier 3 : L'observatoire des services de l'eau et l'assainissement

L'atelier 3 se voulait un atelier ouvert à la discussion et au brainstorming pour essayer de définir la structure de l'observatoire des services de l'eau et l'assainissement de l'océan Indien, voire de dégager des indicateurs communs pour la zone.

Les discussions ont mis en exergue 3 objectifs auxquels pourrait répondre un observatoire :

- ✓ Une aide à la planification des investissements et à l'orientation des politiques publiques
- ✓ Un benchmarking pour améliorer la gestion des services
- ✓ L'évaluation de la pertinence d'un choix technique ou de gestion.

Le déploiement d'un tel observatoire pourrait se dérouler selon les phases suivantes :

1) une étude préalable, consistant à identifier les systèmes de données actuels (bailleurs, institutions,...), à définir ce que l'on veut observer, et les indicateurs associés communs aux différents territoires, à définir un mode de fonctionnement (collecte, analyse, restitution) basé sur les dispositifs pré-existants.

2) un test sur un territoire pilote (Madagascar)

La mise en œuvre de l'observatoire pourrait mobiliser les moyens suivants :

- ✓ un comité de pilotage, composé de représentants des institutions nationales (Eau, Santé, Environnement...), d'acteurs projets (ONG, communes) et de bailleurs de fonds.
- ✓ des financements à rechercher auprès du FEDER Coopération
- ✓ des moyens d'animation dédiés, via pS-Eau Océan Indien.

La création d'un tel outil doit pouvoir être assez simple en termes d'accès pour tous les acteurs. De nombreux observatoires sont inefficaces car les données ne sont pas mises à jour.

La discussion sur l'objet de l'observatoire a conduit à proposer de focaliser l'outil sur le fonctionnement des services, selon une approche matricielle :

	Performance financière	Performance technique	Impact environn.	Impact sanitaire	Impact social
Contexte	Milieu (rural, urbain, ...) ; ...				
AEP – production	Type production - Coût	...			
AEP – distribution	Type distribution / coût de distribution	Rendement du réseau		Qualité de l'eau distribuée	
AEP – usagers	Prix de l'eau /recouvrement	Réclamations		Maladies hydriques	Prix / revenu du ménage
ASST – collecte					
ASST - traitement					
ASST – usagers					

Enfin, les points d'attention suivants ont été soulignés :

- Trouver un bon rapport pertinence de la donnée / facilité à la renseigner
- S'assurer de la fiabilité des données
- Avoir un nombre limité d'indicateurs
- Motiver les fournisseurs de données en leur donnant un accès rapide et large aux données
- Animer le dispositif (faire parler les données, susciter le débat et les échanges)
- Régler la question de la propriété de la donnée
- Développer un outil qui s'inscrit en complémentarité avec l'existant.

Pierre Marie Grondin, directeur du pS-Eau, estime que l'observatoire devrait embrasser d'emblée l'ensemble des territoires de l'Océan Indien plutôt que de commencer sur un pays pilote.

Benoit Vandewiele, de l'Association Experts Solidaires, propose que l'observatoire prenne en compte et s'appuie sur les dispositifs de suivi technique et financier des services qui se mettent en place à Madagascar, comme c'est le cas dans la région Atsimo-Andrefana. Il rappelle que la collecte des données a un coût dont il faudrait assurer le recouvrement.

Atelier 4 : Echanges de pratiques sur la gestion de l'assainissement

Le développement de l'assainissement est un besoin fort sur toute la zone océan Indien. La présentation de trois expériences a permis de créer des contacts et faire émerger des pistes de partenariats pour la mise en place de service d'assainissement non collectif.

Trois expériences de projets d'assainissement (solide et liquide) ont été présentées. IRCOD avec la mise en place d'une gestion des boues de vidange dans les quartiers de la ville de Majunga.

Le projet CARE vise à mettre en place des mécanismes de financement pour faciliter l'accès à l'assainissement de quartiers de la CU d'Antananarivo. Ce projet a pour objectif de traiter les déchets solides et liquides en s'appuyant sur les structures locales déjà existantes.

L'entreprise SARL Madacompost travaille sur la valorisation et le recyclage des ordures ménagères de la municipalité Majunga. Malgré certains résultats, l'entreprise peine à maintenir un équilibre financier.

Cet atelier a abordé la thématique de l'assainissement au sens large c'est-à-dire assainissement liquide (boues de vidange, eaux usées) et solide (gestion des déchets). Les expériences d'ANC qui sont développées depuis plusieurs années ont attirés particulièrement l'attention du SIEAM même si cette compétence est pour le moment aux communes. Les acteurs comme l'IRCOD et Practica possèdent un savoir faire dans la mise en place de ce type de système et pourraient appuyer Mayotte dans la création d'un SPANC. De plus, il existe une coopération décentralisée entre la CU de Majunga et le Conseil Général de Mayotte.

La gestion et la valorisation des déchets sur les territoires insulaires sont une priorité étant donné l'augmentation croissante de ces derniers. Aux Comores, la question commence à émerger et l'association 2-mains a pris contact avec Madacompost pour une possible mission sur place dans le cadre d'un projet de gestion des ordures ménagères menées à Domoni sur l'île d'Anjouan. Mayotte contraint par la réglementation européenne doit prévoir l'évacuation de ses boues de STEP et la valorisation d'une partie de ces déchets.

Il faut souligner qu'il était regrettable au sein de cet atelier de n'avoir présenté que des expériences Malgaches. Les systèmes mis en place à La Réunion ou à Mayotte peuvent également trouver leur intérêt dans des pays moins avancés.

5 Synthèse et clôture du séminaire

Vincent Dussaux, responsable du pôle Appui-Conseil au sein du pS-Eau, a effectué la synthèse des débats des 2 journées de séminaire qui ont été marquées par :

- un vif intérêt à échanger les pratiques sur certains thèmes tels que la Gestion Intégrée des Ressources en Eau, la question de la pérennité de la gestion des services d'eau potable, l'accès à l'assainissement, les activités de sensibilisation des usagers, etc.
- la proposition que le réseau Océan Indien joue un rôle de plaidoyer et de diffusion d'idées
- des idées concrètes de mutualisation de moyens et de compétences : renforcer les coopérations pour développer des villes secondaires telles que Toamasina et Mahajanga ; mobiliser l'expertise de certains territoires pour assurer des formations sur d'autres ; mobiliser les laboratoires d'analyse de l'eau malgache pour les besoins d'analyse de Mayotte, etc.
- des opportunités à saisir en termes de financements (FCR, FEDER, coopération décentralisée, ...) et d'appui au montage de projets (pS-Eau, Ran'Eau...)

Sur ces constats, le réseau Océan Indien pourra ainsi s'attacher en priorité à structurer le projet d'observatoire régional des services, à structurer l'offre de formation aux métiers de l'eau et de l'assainissement, à accompagner le montage de projets « phares » de coopération inter-îles.

Au-delà des échanges techniques, ces deux journées ont aussi et surtout permis à l'ensemble des participants de mieux se connaître, de créer des liens, et c'est sur cela que se basera le succès du réseau.

La clôture de ces deux jours de travail est revenue à **M. Andrzej ROGULSKI, Conseiller de Coopération et d'Action Culturelle à l'Ambassade de France à Madagascar**, qui a souligné les efforts encore à fournir pour développer l'accès à l'eau et l'assainissement. Cette mise en réseau des acteurs doit favoriser l'émergence d'actions locales concertées dans le cadre de la coopération inter îles entre les territoires de l'océan Indien.

A travers le réseau Ran'Eau que l'Ambassade France à Madagascar soutient depuis sa création, cette initiative de plus grande envergure doit permettre de faciliter le dialogue et les échanges sur la zone. Ces deux jours de travaux riches et intenses doivent désormais pouvoir se concrétiser avec des projets de coopération où les savoir faire des acteurs de l'eau et l'assainissement pourront être partagés, aux bénéfices des populations et à la préservation de la ressource en eau.

Annexes

Annexe 1 Liste des intervenants et animateurs

Nom	Prénom	Organisme	Fonction	Contact
Randrianarivony	Haingonirina	Cite	Directrice	haingonirina@cite.mg
Duband	Grégoire	pS-Eau	Animateur du réseau OI	duband@pseau.org
Saïd	Ahmed Othman	DGEME	Directeur de l'Eau	saidaoth@gmail.com
Daniel	Mikidache	SIEAM	Vice président	tsenga08@yahoo.fr
Rakotonirina	Fanantenana	Ministère de l'Eau	Directeur de la planification	
Le Jeune	Thomas	SP2000	Responsable Océan Indien	thomas.lejeune@sp2000.fr
Grondin	Pierre Marie	pS-eau	Directeur	grondin@pseau.org
Couriaut	Julie	AFD La Réunion	Chargé de mission coopération régionale	couriautj@afd.fr
Omar	Houmadi	UCEA	Président	uceanjouan@yahoo.fr
Abdou Soimadou	Ali Abdou	UCEM	Coordinateur	ucem@yahoo.fr
Teissedre-Phillip	Tamara	IMV	Directrice	iledefrance.antananarivo@gmail.com
Berhonde	Remy	ONG EAST	Représentant national	east.madagascar@gmail.com
Dubreil	Jérôme	ARS-OI Mayotte	Responsable santé environnement	jerome.dubreil@ars.sante.fr
Andriamihaja	Mamisoa	Gret	Chef de projet Médédéa	mamisoa@iris.mg
Sam-Vah	Eric	PIROI	Adjoint au chef de délégation	eric.sam-vah@croix-rouge.fr
Ralaharivonison	Olivier	ENDA OI	Responsable appui thématique	famouscare@yahoo.fr
Dussaux	Vincent	pS-eau	Responsable du pôle appui conseil	dussaux@pseau.org

Annexe 2 Liste des participants

Nom	Prénom	Organisme	Fonction	Contact
Omar	Houmadi	UCEA	Président	uceanjouan@hotmail.fr
Vita	Naouirou	SIEAM	Responsable pôle eau	naouirou.vita@sieam.fr
Rozafirinravary Bako	D. CO			dco@moov.mg
Ravomiarisoa	Judith Ana	OSM	chargée de mission	
Moha	Victorielle Natacha	OSM	chargée de mission	mtachoune@gmail.com
Edwin	Joseph	ONG Saint Gabriel		edwifsg@moov.mg
Ali Soulé	Hamadi	Ma-Mwe	Directeur de l'eau	asoule61@yahoo.fr
Andriamanantsoa	Fove	Collectivité	Maire	andriamanantsoa@yahoo.fr
Moctar Ould Dada	Hamdani	UCEM	Président	moctar0078@yahoo.fr
Abdou Soimadou	Ali	UCEM	Coordinateur	ucem.moheli@yahoo.fr

				soimadou.abdou@yahoo.fr
Mussard	Rachel	ARS OI Réunion	Ingénieur	rachel.mussard@ars.sante.fr
D'eurvheilher	Domonique	Ville Etang Salé	DGS	dgs@letangsale.fr
Beudard	François	Association 2-mains	Coordinateur	francois.beudard@2-mains.org
Morganti	Nicola	ACRA-CCS	Président	nicola.morganti@acraccs.org
Mari	Said	SIEAM	Vice Président Coopération	
Sam-Vah	Eric	PIROI	Adjoint chef de délégation	eric.sam-vah@croix-rouge.fr
Vergain	Jean	Comité International de la Croix Rouge		jgervain@icrc.org
Gras	Xavier	Practica	Spécialiste WASH	xavier.gras@practica.org
Raveroarisoa	Esther	DDP/Min Eau		esther-ravero@yahoo.fr
Mahdronidina	Haingo Mino	Enda OI	Coordinatrice Projet assainissement liquide	habitat@enda.mg
Ndahimananjara	Johanita	Min Eau	Ministre de l'Eau	
Ramaroson	Hery	Min Eau	Chef Protocole	
Simon	François	Grand Lyon	Responsable projet	f.simon@grandlyon.org
Said Ahmed	Othman	DGEME Comores	Directeur de l'Eau	saidaoth@gmail.com
Daniel	Mikidache	SIEAM	Vice Président	tsenga08@yahoo.fr
Rabearivelo	Armand	Ville d'Arivominano II	Maire	
Antoy	Chamsidine	SIEAM	élu du SIEAM	maeva-chamsa@orange.fr
Yssoufi	Assna	SIEAM	élu du SIEAM	assnayssoufi@gmail.com
Mohamed	Kam-Eddine	SIEAM	Responsable pole assainissement	kamal-eddine.mohamed@sieam.fr
Randrema	Miora	Ministère de l'Eau	Environnementaliste	miorarandrema@gmail.com
Randriamahefa	Justin	Commune de Tsyafahy	Maire	mahefa_just@yahoo.fr
Rasoaruelo	Simona	Région Haute Matsiatra	DDR	simonapierrette@yhaoo.fr
Zakaria	Soifaoui	CIVGE SIMA	Président	soifaouizakaria@yahoo.fr
Rafaramalala	Harindianto	Commune de Ivoamba	Maire	h.rafarehalabe@gmail.com
Vandewiele	Benoit	Experts-Solidaires		benoit.vandewiele@wanadoo.fr
Rossi	Francesca	Protos	Représentante	francesca.rossi@protoshzo.org
Perrot	François Marie	Lysa	Directeur	fmperrrot@lysagroup.com
Derenne	Nicolas	Ircod	Représentant	madagascar@ircod.org
Moussa	Hamad	CU Ambato Ambarimany	Maire	
Raherison	Jean	Commune Ivato Aéroport	technicien	comivataeroport@yahoo.fr
Rabiller	Clément	Ambassade de France/Ministère Interieur décentralisation	Chargé de mission	clement.rabiller@gmx.fr
Durand	Julie	EGIS /ID	Chef de projet adjointe	projetdjandro@gmail.com
Ratsimbazafy	Fanja	Croix Rouge malgache	Secrétaire général	sg@crmada.org
Andriamihaja	Mamisoa	Gret	Chargé de programme	mamisoa@iris.mg
Ralaiarivany	Jacky	USAID	Responsable programme	jralaiarivony@usaid.gov
Ranaivojaona	Serge	Bushproof	directeur adjoint	serge@bushproof.com
Dubreil	Jérôme	ARS OI Mayotte	Ingénieur	hearome.dubreil@ars.santé.fr
Chinal	Margaux	AFD	Chargée de mission	chinalm@afd.fr
Rafaliarisoa	Julie	Commune Ivato Aéroport		jfaliarisoa@gmail.com
Dabia	Jean Baptiste	Commune	Maire	
Anissa	Thabit	UCEA	Aniamtrice	anissa.aimar@yahoo.fr

Holimalala	Rabemanambola	Jirama		deo-dpdo@jirama.mg
Anrifatte	Mohadji	Sogem	Directrice	anrifattecharif@yahoo.fr
Le Jeune	Thomas	SP 2000	Représentant océan Indien	thomas.lejeune@sp2000.fr
Rakotoarinelina	Mevazara Fety	WSUP	Responsable programme	mrakotoson@wsup.com
Jaovahona	Fety	CU Ambanja	Maire	
Contini	Mylène	Hydraulique Sans Frontières	chargé de projets	hsf.mada@gmail.com
Razafinjato	Solo	CARE	chef de projet	solo.razafinjato@co.care.org
Razafinjato	Gérald	Sandandrano	directeur	sandandrano@yahoo.fr
Rabefeno	Jean Berthin	Commune d'Amdromba	Maire	jb.rabefno@gmail.com
Blanc	Aymeric	AFD paris	Chef de projets	blanca@afd.fr
Razafindrahona	Lydia	AFD Madagascar	chargé de projets	Razafindrahonal@afd.fr
Miarisoa	Rojo Ravabe	Dream'in YV	Journaliste	
Rakotonirina	Fanantenana	Ministère de l'eau	Directeur de la planification	dpse@mineau.gov.mg
Macquet	Frdéric	Transmad	Directeur	fred@transmad.org
Lejosne	Nicolas	AFD Mayotte	Directeur Adjoint	lejosnen@afd.fr
Couriaut	Julie	AFD Réunion	Chargé de coopération régionale	couriautj@afd.fr
Berhonde	Remy	ONG EAST	Représentant	east.madagascar@gmail.com
Buyschaert	Jean Philippe	Ingénieur Sans Frontières	Coordinateur	jpbuyschaert@isf-iai.be
Haraca	Geoffrey	Inter Aide	Coordinateur eau et assainissement	eau_mada@interaide.org
Faneza	Mirantsoa	IRCOD	Chargé de projets	madagascar@ircod.org
Andriamifidy	Michel	Gret	Chef de projet Miasa	michel.andriamifidy@yahoo.fr
Ranaivonirina	Jean	Ville d'Ambohybary	Maire	jean7nirina@yahoo.fr
Duband	Grégoire	pseau	chargé de mission OI	duband@pseau.org
Randrianarivony	Haingonirina	Cite	Directrice	haingonirina@cite.mg
Andriamaro	Luciano	Conservatoire International		landriamaro@conservation.org
Bevohavy	Joël	CU Toamasina	Responsable de l'urbanisme	bejoelf@yahoo.fr
Randriamiadana	Sylvain	EGC3S	Directeur	egcsss@yahoo.fr
Jimmyalison	Gabriella	Commune d'Ambatolampy	Maire	
Rasamison Andriambahiny	Michèle	Fond d'Appui à Assainissement	Coordinatrice de programmes	mrasamison@yahoo.fr
Rakotondrasolo	Michael	IRCOD	Chef de projet	assma@ircod.org
Herrouin	Luc	Unicef	Responsable de programmes	lherrouin@unicef.org
Jaosoa	Huvélin Désiré	Ministère de la décentralisation	Responsable de communication	jaosohuvlindsr@yahoo.fr
Mihajanoa	Andriamiadana	Madacompost	Gérante	madacompost@movv.mg
Ramarakoto	Andriamifidy	Min Eau		saaep@mineau.gov.mg
Teissedre Philip	Tamara	IMV-CUA	Directrice	iledefrance.antananarivo@gmail.com
Bariau	Olivier	Farmex	Chef de projets	bariau@farmex.fr
Rasolofoson-Rajaonah	Léa	Cite/Ran'Eau	Responsable animation et réseau	lea@cite.mg
Rabemalanto	Nathalie	Cite/observatoire		
Grondin	Pierre Marie	pseau	Directeur	grondin@pseau.org
Dussaux	Vincent	pseau	Responsable pôle Appui Conseil, Réseaux OI et Ran'Eau	dussaux@pseau.org
de Bonadona	Eve	Lysa	Chargé de projets	ebonadona@lysagroup.com
Rakotoarimanana	Tamby	Cite Mahitsy	Responsable d'antenne	tamby@cite.mg

Ravelontsalama	Naharinarivo	Cite Ambotalampy	Responsable d'antenne	myrriam@cite.mg
Dasy	Tatiana	Cite Antsohihy	Responsable d'antenne	tatiana@cite.mg
Leonard	Thomas	Inter Aide	chargé d'appui aux projets	thomas.leonard@interaide.org
Rakotondrajaona	Hery	Cite Ambositra	Responsable d'antenne	hery@cite.mg
Ralamboharisoa	Lalaina Hobisoa	Cite Atsirabe	Responsable d'antenne	lalaina@cite.mg
Ralaharivonison	Olivier	ENDA OI	Responsable d'appui thématique	famouscare@yahoo.fr
Joelitiana	Erica	Cite	Chargée d'études	joelitiana@cite.mg
Rasoamiaramanana	Goddefrin	Commune d'Ivato	Maire	comivataeroport@yahoo.fr
Rabarijaona	Thierry	Gret	Coordinateur de projets	rabarijaona@gret.org
Razafinjato	Norolalaina	ENDA OI		adqua@enda.mg